

**POUR LA RESTITUTION DE SON NOM
AU COURS CHEVALIER DE LA BARRE
RASSEMBLEMENT A L'APPEL DE LA LIBRE PENSÉE
AVEC DOMINIQUE GOUSSOT
DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DE LA L.P.**

Quand le bourreau conduisit au supplice le jeune chevalier de La Barre, torturé et condamné à être décapité puis brûlé pour n'avoir pas salué une procession, le malheureux traversa les rues d'Abbeville avec, dans le dos, une pancarte sur laquelle était écrit :

« sacrilège, impie, blasphémateur, exécration ».

C'est au nom de valeurs religieuses qu'il a été exécuté par la justice du roi. Aujourd'hui, monsieur Sarkozy veut réinventer la laïcité : il la baptise « laïcité positive » en la fondant sur des valeurs religieuses. C'est à Saint Jean de Latran qu'il a eu cette révélation.

On voit où cela a mené !

Le chevalier de La Barre a prouvé par sa mort qu'il n'est pas de pays libre où la liberté d'opinion n'est pas respectée. Les crimes que la monarchie, appuyée sur la religion, a commis, la république doit nous en protéger par la seule laïcité viable : celle qui, respectant le droit de chaque citoyen d'adhérer aux convictions et aux valeurs qu'il veut,

« ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte ».

(loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat de 1905, article 2).

Oui, dans un pays où les Eglises reçoivent 10 milliards d'euros par an de subventions de l'Etat, la laïcité est menacée. Elle l'est doublement si les valeurs de tel ou tel, valeurs subjectives et changeantes, sont considérées comme ayant force de loi. Elle l'est encore plus quand il s'agit de promouvoir des valeurs communautaristes qui prônant l'amour pratiquent la haine. Pour la Libre Pensée, la laïcité est avant tout un statut juridique : la séparation de la sphère publique et de la sphère privée. Seuls les bienfaits d'une telle séparation ont de la valeur.

Demander que l'on restitue son nom au cours « chevalier de La Barre », victime de l'intolérance au nom de valeurs religieuses, est pour nous l'occasion de rappeler l'urgence de défendre la laïcité telle que l'a définie la loi de 1905, une loi plus actuelle que jamais.

Soyons nombreux pour le rappeler,

**SAMEDI 28 JUIN 2008 A 15h,
AU DEPART DE L'EX COURS
CHEVALIER DE LA BARRE
(côté gare)**

groupe havrais de la Libre Pensée, 24, rue Ernest Renan, 76600, Le Havre. librepenseeduhavre@orange.fr